

REÇU LE
07 NOV. 2025
C.D. FOREZ EST

Centre National de la Propriété Forestière
Auvergne Rhône-Alpes

Communauté de Communes
Forez Est
Service planification
6 Place Paul Larue – BP13
42 110 FEURS

A l'attention de M. Arnaud BOUSQUET

Saint Didier au Mont d'Or, le 4 novembre 2025

Ref : 081 /MPT

Objet : Avis PLU - commune de SAINT ANDRE LE PUY

Monsieur,

Nous avons bien reçu par mail du 29 septembre, votre demande d'observations au sujet du projet de modification simplifiée n°4 du PLU de SAINT ANDRE LE PUY.

Après lecture du rapport de présentation, cette modification concerne des emplacements réservés, le changement d'affectation de terrain (destination artisanale) et de modification d'une parcelle du zonage A à N.

Cette modification ne porte pas atteinte au milieu forestier de la commune de St André le Puy, et n'a pas d'incidence sur la gestion forestière.

En conséquence, nous rendons un avis favorable à ce projet de modification simplifiée n°4 du PLU de St André le Puy.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-Pauline TACHON

Responsable CNPF Loire - Rhône

